



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Route départementale 300, un axe stratégique à développer et sécuriser

Question écrite n° 12634

Texte de la question

Mme Christine Engrand appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'aménagement de la route départementale 300 (RD 300). Cette route reliant le bassin audomarois à la rocade dunkerquoise est l'une des voies les plus empruntées de la région Hauts-de-France avec un peu moins de 10 000 usagers par jour, qu'il s'agisse d'agriculteurs dont les champs bordent la route, de routiers ou de personnes se rendant à leur travail quotidiennement. Bien que limitée à 80 km/h, les accidents sur cette voie sont monnaie courante ; cet été, un automobiliste décédait après s'être retrouvé nez à nez avec un camion lors d'un dépassement. De son côté, le département du Nord, qui s'était engagé à sécuriser un tronçon de 8,4 kilomètres, a investi près de 30 000 euros. En sus de la nécessaire sécurisation de la RD 300, Mme la députée souhaitait souligner que cet axe aura vocation à dynamiser les espaces ruraux le bordant, plusieurs communes du Pas-de-Calais, comme du Nord, misent sur l'implantation de ProLogium, un fabricant de batteries, à Dunkerque et l'installation d'une nouvelle paire de réacteurs à la centrale de Gravelines ainsi que sur la constitution d'un réseau de sous-traitance afférent à ces activités pour attirer de nouveaux habitants et soutenir la dynamique communale. Mme la députée souhaitait donc rapporter à M. le ministre l'intérêt que manifestent ces communes rurales au sujet du doublement des voies de la RD 300, tant d'un point de vue sécuritaire que de celui d'une stratégie réticulaire visant à faire bénéficier du bassin d'emploi dunkerquois et gravelinois jusque dans la ruralité audomaroise. Cette piste aurait déjà été envisagée par le département, mais elle ne serait pas privilégiée pour l'heure. Ainsi, elle souhaitait savoir si le Gouvernement prévoyait d'établir, en partenariat avec le département, un plan stratégique de dynamisation rurale fondé sur le doublement des voies de la RD 300 et la liaison avec les bassins d'emplois dunkerquois et gravelinois qui permettrait, intrinsèquement, de sécuriser le trafic.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Engrand](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12634

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9660

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)